

LES VACANCES SE TERMINENT... LE FEUILLETON DE L'ETE CONTINUE !

BILAN PAR SITE DES MDFC-RCC

Une fois de plus, Montpellier paie un lourd tribut :

	BORDEAUX	MARSEILLE	MONTPELLIER	NICE	TOULOUSE
MDFC	5	4	18	6	3
RCC	1	2	2	3	1

Pour un site dont certaines entités étaient soi-disant exclues des mesures, la baisse d'effectif est la plus forte.

La pérennité de nos activités est menacée, et nous devons tous lutter contre la dégradation des conditions de travail, ceux qui restent devant sans cesse accumuler de nouvelles tâches et sauter de plus en plus souvent d'un poste à l'autre.

LE FEUILLETON DES ASC (ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES)

Le rôle du Bureau d'un CSE est de décider les modalités d'attributions des Aides Sociales et Culturelles. Concernant, le remboursement des sorties restaurants (week-ends, vacances), le Bureau de la nouvelle majorité n'ayant pas réussi à se mettre d'accord, une fois de plus, le sujet a été remonté pour vote au CSE de fin juillet mais l'alliance majoritaire CFE-CGC/CFTC/CFDT n'a pas adopté cette disposition. Après ce vote tardif et mal préparé, facile de reporter la faute sur les élus CGT et en particulier sur le syndicat de Montpellier ! Et pourtant :

- La position des 7 élus CGT (sur 21) était connue à l'avance puisque nous nous abstenons sur les votes liés aux ASC depuis fin 2018, après un vote initial contre la nouvelle politique sociale, en laissant la majorité seule responsable de ses choix (d'ailleurs nous ne participons pas non plus aux commissions),
- Cela n'est qu'une conséquence visible de plus d'une alliance de façade dont le seul but a été, avec le soutien de la direction, de supprimer l'établissement distinct de Montpellier et d'évincer la CGT de la majorité dans le nouvel établissement et les nouvelles instances,
- Quant au fait que la CGT de Montpellier aurait renoncé au "CLI", qui peut croire une chose pareille ??

UN SI GRAND SOLEIL ... pour les actionnaires :

Malgré une période économique qui serait de plus en plus difficile (« c'est la crise »...), les entreprises ont continué à verser de généreux dividendes à leurs actionnaires au cours du second trimestre. Selon l'étude de la société de gestion de fonds Janus Henderson Investors, ces dividendes ont atteint au premier trimestre 2019, 513,8 milliards de dollars, un chiffre en croissance de 1,1% par rapport au même trimestre de l'année dernière. Toujours plus pour les actionnaires donc, et cela devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année, puisque cette même société de gestion de fonds estime que les dividendes atteindront le record de 1 430 milliards en 2019.

La France est Championne d'Europe de distribution de dividendes :

En France, les entreprises se sont montrées particulièrement généreuses, en distribuant 51 milliards de dollars, chiffre en croissance de 3,1%, soit près de 10% des actions distribuées dans le monde. **Quant à la fortune de Bernard Arnault (cf le film / documentaire « Merci Patron »), elle dépasse maintenant, les 100 milliards de dollars... tout va bien pour lui.**

Mais il n'y a, paraît-il, plus d'argent dans les entreprises pour financer la sécurité sociale ou les retraites via les cotisations patronales. Et à IBM, après un plan salaire indigne, la direction s'oppose à toute refonte de la participation ou de l'intéressement.

Heureusement que la Convention Collective de la Métallurgie – dont la CGT est la 1ère organisation représentative – augmente les minima cadres de 2.1% en 2019.

Ceux qui croient encore au « ruissellement » peuvent attendre longtemps.

Rien de nouveau sous le soleil !

BONNE RENTREE A TOUS...

